

Compte-rendu du CDAS du 23 novembre 2015

Un premier CDAS convoqué le 13 novembre 2015 a été boycotté par 3 organisations syndicales (CGT, Solidaires et FO) dans un contexte de boycott des instances nationales et de réduction drastique du budget consacré à l'action sociale (subventions Alpaf et Epaf).

Déclarations liminaires.

Ordre du jour

1- Approbation du PV du 10/07/15 : approuvé.

2- Crédit d'Actions Locales (CAL) prévisionnel 2016:

Actions CAL pour 2016.

Le détail du CAL 2016 proposé est distribué en cours de séance.

CAL 2016		Prévisionnel au
Dotation 2016 : 90000	DOTATION 2015: 93975	- 5% DE 2015
PROFESSIONNELS		
avocat		1 600,00
notaire		1 600,00
psychologue		4 200,00
Conseillère en économie sociale et familiale		1 600,00
		9 000,00
ACTIONS ACTIFS		
FUTUROSCOPE		16 000,00
PUY DU FOU		8 500,00
ROQUEFORT		1 400,00
PIC DU MIDI		1 800,00
EN PAYS CATHARE		4 000,00
		21 500,00
ARBRE DE NOEL		
Coût du spectacle	1 séance	15 500,00
Chèques cadeaux (28 euros)	enfants de 12 ans	29 400,00
Autres	Goûters, Jus de fruit, Bus St Gaudens	5 000,00
		49 900,00
RETRAITES		
Galette + Loto (115 personnes)	(action gratuite pour les bénéficiaires)	1 300,00
SEMAINE epaf		5 000,00
SORTIE GASTRONOMIQUE AU TOUR DU LAC		1 400,00
SORTIE GASTRONOMIQUE AU PAYS DE LA TRUFFE		5 300,00
		9 000,00
CONFERENCE SANTE PUBLIQUE		
Thème non connu à ce jour		
Assistants de service social		0,00
	TOTAL	96 200,00
EQUIPEMENT DES COINS REPAS		
		3 000,00
		99 200,00

Professionnels :

Le maintien des interventions existantes est proposé.

La délégation met en débat la mise en place de consultations de psychologues en individuel avec en option deux interventions par an possibles sur des collectifs.

L'absence de documents supports pour préparer et la mise en place récente à la DGFIP du dispositif de « médiation sociale » rendent une prise de position difficile et prématurée, une discussion est prévue lors du prochain CDAS.

La CGT demande à avoir accès aux conventions proposées par « maisons et psychologues ».

Sorties :

Un catalogue de sorties pour 2016 est validé pour passer les marchés.
Une finalisation est prévue au premier CDAS de 2016.

Arbre de Noël

Le spectacle du cirque de Noël est maintenu dans la mesure où il n'est pas annulé par la préfecture.

Pour les chèques cadeaux remis aux enfants, un financement est prévu jusqu'à 14 ans.
Des lignes de budget (équipement des coins repas, sorties) sont amenées à libérer du financement pour élargir la tranche d'âge des bénéficiaires comme c'est le cas en 2015.



3- Déménagement de la Délégation de l'action sociale :

Les représentants des personnels souhaitent avoir des informations sur les conditions de la future installation de la délégation de l'action sociale dans le bâtiment du PIAA à Balma prévue fin juin 2016.

Ce sont les instances nationales au niveau du Secrétariat Général (CHS-CT et CT) qui gèrent le dossier (arbitrage sur les plans avec avis de l'ISTT).

Au niveau local, ce déménagement sera à l'ordre du jour d'un CHS-CT puisqu'il impacte des modifications pour les agents du PIAA et du DRAC.

Le délégué indique que la future implantation telle qu'elle est proposée aujourd'hui nécessitera une réorganisation dans le fonctionnement de la délégation.

Des solutions sont à trouver au niveau de l'accueil et de la confidentialité nécessaire de certains entretiens.

4- Logement interministériel :



Le suivi des dossiers de demande de logements est rendu plus difficile depuis l'absence de correspondant au niveau préfecture suite à une suppression de poste.

La note d'orientation pour 2015 préconise une attention particulière au niveau du suivi des dossiers, mais le manque de moyens rend la tâche difficile.

L'expérimentation d'une bourse interministérielle en Ile de France n'a en fait pas encore débuté.

Au niveau local, une plate forme préfectorale avec un suivi des logements qui se libèrent devraient faciliter l'avancement des dossiers.

5 – Aide à la parentalité - CESU 6/12 ans :

Pas de difficultés notables relevées par la délégation, sachant que les dossiers sont traités au niveau national. Des collègues se plaignent d'un délai de traitement long : en cas de retard, c'est un prestataire qui traite les dossiers en lien avec le secrétariat général.

A noter que toutes les mairies ne les acceptent pas et qu'ils ne peuvent donc être utilisés pour les centres de loisirs.

6- Questions diverses :

Restauration :

Restaurant de Colomiers : le travail effectué fin 2014 début 2015 pour actualiser la subvention concernant l'harmonisation tarifaire ne nécessite pas la même opération cette année.

RIA : les stagiaires en formation à la Cité administrative qui ont une résidence administrative à Toulouse paient un tarif « extérieur » sans remboursement de frais. Pas de solution à proposer depuis les derniers CDAS, sauf une participation à la prochaine AG du RIA pour porter une modification au règlement intérieur.

Equipement des coins repas :

Un litige qui date de 2 ans avec UGAP concernant un meuble sur le poste de St Béat est en cours de résolution, pas de nouvelle demande ni donc de dépenses en 2015.



Prochain CDAS en février 2015

Vos représentants CGT à ce CDAS :

Anne Marie Legrand, Françoise Mondon Isabelle Perret, et Stéphane Boy

**Une force
à vos côtés**

**LUTTER
PLUS**
pour
GAGNER PLUS

**J'AGIS
JE M'ENGAGE
JE ME SYNDIQUE!**